



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE FRANÇOIS
À LA DÉLÉGATION DU BUREAU INTERNATIONAL
CATHOLIQUE DE L'ENFANCE (BICE)**

Vendredi 11 avril 2014

Je vous remercie de cette rencontre. J'apprécie votre engagement en faveur des enfants : c'est une expression concrète et actuelle de la prédilection que le Seigneur Jésus a pour eux. J'aime à dire que dans une société bien constituée, les privilèges ne doivent être que pour les enfants et les personnes âgées. Car l'avenir d'un peuple est entre leurs mains ! Les enfants, car nous savons qu'ils auront la force d'écrire l'histoire, et les personnes âgées, car elles portent en elles la sagesse d'un peuple et doivent transmettre cette sagesse.

Nous pouvons dire que le bice est né de la maternité de l'Église. En effet, son origine est due à l'intervention du Pape [Pie XII](#) en défense de l'enfance au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Depuis ce moment, cette organisation s'est toujours engagée en vue de promouvoir la protection des droits des mineurs, en contribuant également à la Convention de l'ONU de 1989. Et dans ce travail, elle collabore constamment avec les bureaux du Saint-Siège à New York, à Strasbourg et surtout à Genève.

Vous avez parlé avec délicatesse du bon traitement. Je vous remercie de cette expression délicate. Mais je me sens appelé à prendre en charge tout le mal que certains prêtres — assez nombreux, assez nombreux en valeur absolue, mais pas en proportion sur la totalité —, à le prendre en charge et à demander pardon pour les dommages qu'ils ont causés, pour les abus sexuels sur les enfants. L'Église est consciente de ces dommages. C'est un dommage personnel et moral dont ils sont responsables, mais ce sont des hommes d'Église. Et nous ne voulons pas effectuer un pas en arrière en ce qui concerne la résolution de ce problème et les sanctions qui doivent être infligées. Au contraire, je crois que nous devons être très forts. Avec les enfants on ne plaisante pas !

De nos jours, il est important de mener à bien les projets contre le travail d'esclaves, contre le recrutement d'enfants-soldats et contre tout type de violence sur les mineurs.

Il faut par contre réaffirmer le droit des enfants à grandir dans une famille, avec un père et une mère capables de créer un environnement adapté à leur développement et à leur maturation affective. En continuant à mûrir dans la relation, dans la confrontation avec ce qu'est le caractère masculin et le caractère féminin d'un père et d'une mère, et en préparant ainsi la maturité affective.

Cela comporte dans le même temps de soutenir le droit des parents à l'éducation morale et religieuse de leurs enfants. Et à ce propos, je voudrais manifester mon refus de tout type d'expérimentation éducative avec les enfants. Avec les enfants et les jeunes on ne peut pas faire des expériences. Ce ne sont pas des cobayes de laboratoire ! Les horreurs de la manipulation éducative que nous avons vécues pendant les grandes dictatures génocides du XXe siècle n'ont pas disparu ; elles conservent leur actualité sous des apparences différentes et des propositions qui, sous prétexte de modernité, poussent les enfants et les jeunes à marcher sur le chemin dictatorial de la « pensée unique ». Il y a un peu plus d'une semaine, un grand éducateur me disait : « Parfois on ne sait pas si avec ces projets — en se référant à des projets concrets d'éducation — on envoie un enfant à l'école ou dans un camp de rééducation ».

Travailler pour les droits humains présuppose de garder toujours vivante la formation anthropologique, d'être bien préparés à la réalité de la personne humaine, et de savoir répondre aux questions et aux défis lancés par les cultures contemporaines et par la mentalité diffusée à travers les mass-media. Il ne s'agit assurément pas de nous réfugier — en nous cachant — dans des milieux protégés, qui de nos jours sont incapables de donner vie, qui sont liés à des cultures qui sont déjà dépassées... Non, ce n'est pas cela, cela ne va pas. Mais affronter avec les valeurs positives de la personne humaine les nouveaux défis que nous lance la nouvelle culture. En ce qui vous concerne, il s'agit d'offrir à vos dirigeants et à vos agents une formation permanente sur l'anthropologie de l'enfant, car c'est là que les droits et les devoirs ont leur fondement. De celle-ci dépend l'organisation des projets éducatifs, qui bien évidemment doivent continuer à progresser, à mûrir et à s'adapter aux signes des temps, en respectant toujours l'identité humaine et la liberté de conscience.

Merci encore. Je vous souhaite un bon travail.

Il me vient à l'esprit le logo que la Commission pour la protection de l'enfance et de l'adolescence avait à Buenos Aires, et que Norberto connaît très bien. Le logo représentait la Sainte Famille juchée sur un petit âne qui fuit en Égypte pour protéger l'Enfant. Parfois, pour se défendre, il est nécessaire de fuir ; parfois il est nécessaire de s'arrêter pour protéger ; parfois il est nécessaire de combattre. Mais il faut toujours avoir de la tendresse !

Merci pour ce que vous faites !

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana